

Association généalogique des Alpes-Maritimes

Le bulletin de l'

AGAM



Trimestriel



Chers amis généalogistes,

Ce bulletin qui paraît au début de l'automne vient conclure une période estivale bien chaude au niveau du thermomètre, mais cette rentrée va l'être aussi, car elle est très chargée en activités généalogiques avec nos journées et les manifestations auxquelles nous participons. Au programme, nous avons le Festival du Livre de Mouans-Sartoux, les journées de Villefranche-sur-Mer, Saint-Martin-Vésubie et Cap-d'Ail, ainsi que le XXVe Congrès National de Généalogie à Ajaccio.

À très bientôt, car nous aurons certainement l'occasion de nous rencontrer.

Patrick Cavallo

RÉUNIONS ET PERMANENCES :

Réunion mensuelle de Roquebrune. Le 1er samedi du mois, de 14 h à 17 h. Animée par Gabriel Maurel.

Réunion mensuelle d'Antibes. Le 2e samedi du mois, de 14 h à 16 h. Animée par M. Ghigo, A. Fixot, T. Adam, M. Duchassin.

Permanence de Roquebillière. Avec Gabriel Maurel sur rendez-vous.

Permanence de Nice et Bleuets au MIN. Le dernier samedi du mois de 9 h à 11 h30 (Bleuets), de 14 h à 17 h (Généalogie). Ouvert à tous les membres de l'AGAM.

Permanence de Nice-MIN. Le deuxième vendredi du mois, de 14 h à 17 h. Entraide, accès aux bases informatiques et Internet de l'AGAM. Animée par Michèle Parente.

Réunion mensuelle de Nice-AD06. Le dernier mercredi du mois à 14 h. Animée par Hélène Lochey, Denis Colmon, Denise Loizeau et Colette Bettenfeld. Accès à la bibliothèque de l'AGAM avec C Poirier.

Permanence de Mouans-Sartoux. Avec Georges Roland sur rendez-vous.

Réunion mensuelle de Villeneuve-Loubet. Le 2e jeudi du mois à 14 h. Animée par Mireille Ghigo et Denis Colmon.

Formations :

Des séances de formation - information (informatique, GeneaBank, GeneaNet, logiciels...) sont proposées une fois par mois de 14h à 17h dans notre local du MIN.

Inscription obligatoire.

Les demandes d'inscription doivent être envoyées au secretariatagam@gmail.com ou par courrier (numéro de téléphone indispensable) à l'adresse suivante :

AGAM
Le moulin de Négron
1 boulevard Colonel Giaume
06340 LA TRINITÉ.

Les thèmes de formation disponibles sont :

- Vous débutez : les bases de généalogie ;
- Un ordinateur : initiation à l'informatique ;
- Comment se servir d'un logiciel de généalogie
 - formation Généatique ;
 - formation Heredis ;
- Comment rechercher dans la base de données, trucs et astuces pour affiner les recherches : formation GeneaBank ;
- Les particularités du Comté de Nice sont un écueil à vos recherches : généalogie dans le Comté de Nice ;
- Comment le retrouver, à quel régiment a-t-il appartenu, quelles campagnes a-t-il faites : formation recherches sur nos ancêtres « les Poilus de 14-18 » ;
- Un village vous intéresse, comment fait-on un relevé ? Une équipe peut vous aider : la formation Nimègue est pour vous.

Adresse du local AGAM au MIN à Nice

Bureau 318, MIN alimentaire, bloc B, passage nord-ouest, 2^e étage. L'entrée principale du MIN se trouve «Porte C» au n° 61 de la route de Grenoble, entre le concessionnaire de voitures Peugeot et la Poste Saint-Augustin.

La bibliothèque de l'AGAM

Pour consulter les documents de la bibliothèque de Nice, dont la liste se trouve sur le site Internet, contactez Claudine Poirier au cours de la réunion mensuelle de Nice aux AD06. Si vous avez des suggestions à nous faire concernant les ouvrages de la bibliothèque, contactez-nous.

Chers adhérents, le bulletin de l'AGAM est fait par et pour vous ! Faites-nous part de vos suggestions.

Pour participer au bulletin, envoyez vos textes, informations, commentaires, questions, réponses à :

AGAM
Le moulin de Négron
1 boulevard Colonel Giaume
06340 La Trinité

ou par mail à Denise Loizeau loizeaud@gmail.com
ou à Anne-Marie Grac anne-marie.grac@orange.fr

Les informations seront publiées après validation du bureau.

Celles qui ne pourront pas l'être, faute de place ou de délai, seront insérées dans le bulletin suivant.

N'oubliez pas de consulter le site Internet de l'association : www.agam-06.org

Quelques adresses électroniques :

- AGAM (Patrick Cavallo) : agam.06@gmail.com
- Secrétariat : secretariatagam@gmail.com
- Trésorier (Thierry Adam) : tresorieragam@gmail.com
- Bulletin, liste de diffusion, Yahoogroups : (Denise Loizeau) loizeaud@gmail.com
- Liste de diffusion : <http://fr.groups.yahoo.com>
- Points GeneaBank : (Louise Bettini) geneabankagam@gmail.com
- Contact pour les releveurs du pays niçois (Michèle Parente) : parentemichele@yahoo.fr
- Contact pour les releveurs du pays vençois (Mireille Ghigo) : mirghigie@orange.fr
- Contact pour les releveurs du pays grassois (Marc Duchassin) : duchassin.marc@wanadoo.fr
- Contact pour les releveurs du Mentonnais (Gabriel Maurel) : agam.cgrm@laposte.net
- Contact pour la permanence de Mouans-Sartoux roland.agam@gmail.com (Georges Roland)
- Contact pour la permanence de Nice au MIN (Michèle Parente) : parentemichele@yahoo.fr

NOTRE BASE AGAM :

Mise à jour trimestrielle de la base de relevés AGAM :

BELVEDERE, décès 1712-1753, 1695 actes.

BENDEJUN, décès 1814-1913, 752 actes

CAILLE, mariages 1692-1914, 103 actes

CANTARON, décès 1877-1913, 365 actes

COURSEGOULES, naissances 1859-1918, 411 actes

GORBIO, naissances 1723-1810, 1081 actes

LES MUJOULES, mariages 1636-1742, 42 actes

MENTON, mariages 1567-1906, 7432 actes

NICE Ste-Reparate, naissances 1627-1630, 1446 actes

VALBONNE, mariages 1657-1661, 48 actes

Ce sont donc 13 375 actes au total qui ont été ajoutés ce trimestre, la base Agam totalise 1 221 106 actes.

Alain Otho

DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE Le « Chenay-Aubert »

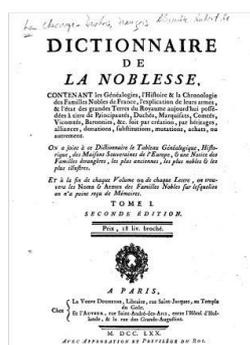
Après l'article sur le Cabinet des titres et l'Armorial général de France (dit Armorial d'Hozier) que je vous ai proposé lors du dernier bulletin, je vous présente cette fois-ci un dictionnaire de la noblesse de France. Il est bien évident que la source principale reste les travaux de la famille

d'Hozier avec leurs charges de juges d'armes du roi.

Néanmoins, un dictionnaire de la noblesse peut faciliter la recherche au moins dans un premier temps. Pour cela je vous propose le «Chenay-Aubert ».

François-Alexandre de la Chenay-Aubert (17 juin 1699, Ernée-+ 29 février 1784, Paris), est un écrivain français du XVIII^e siècle, il est qualifié de compilateur pour ces travaux de recueils et de synthèses d'informations. Il a écrit sur la généalogie et la noblesse mais aussi sur l'agriculture, les vins, les aliments, l'art militaire...

Dans notre cas nous allons nous intéresser à son dictionnaire généalogique, héraldique, chronologique et historique, contenant l'origine et l'état des premières maisons de France, des maisons souveraines et principales de l'Europe...



Il y a eu trois éditions de ce dictionnaire, mais la troisième est partielle. Je vous propose donc les liens directs vers les quinze tomes de la deuxième édition : Cette édition a été publiée à partir de 1770 par la veuve Duchesne

(tomes 1 à 5), Antoine Boudet (tomes 6 à 12) et Badier (tomes 13 à 15). Les trois derniers volumes sont de son élève Badier.

Grâce aux nouvelles technologies, ces ouvrages, assez rares, sont disponible sur le site Gallica de la Bibliothèque Nationale de France ou sur Google book.

[Tome 1](#) - 1770 - de Abancourt à Bart

[Tome 2](#) - 1771 - de Barthe à Bourbel

[Tome 3](#) - 1771 - de Bourbon à Blondelot

[Tome 4](#) - 1772 - de Castellane à Cluzel + additions à la lettre B

[Tome 5](#) - 1772 - de Coaraze à Dyo

[Tome 6](#) - 1773 - de Ebrard de Saint-Sulpice à Fyot de la Marche

[Tome 7](#) - 1774 - de Gabaston à Hazardière + additions

[Tome 8](#) - 1774 - de Hebert à L'Huillier de Chalandos

[Tome 9](#) - 1775 - de Liancourt à Mazuyet + additions

[Tome 10](#) - 1775 - de Méalet à Nivernois + corrections au tome 5

[Tome 11](#) - 1776 - de Noailles à Razilly + additions

[Tome 12](#) - 1778 - de Réaulx à Zwenegen + additions

[Tome 13](#) - 1783 - Premier tome des suppléments

[Tome 14](#) - 1784 - Second tome des suppléments

[Tome 15](#) - 1786 - Troisième tome des suppléments

Bonnes recherches

P. Cavallo

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS NICE FÊTE SA RENTRÉE

Les samedi 14 et dimanche 15 septembre 2019, la Ville de Nice, en lien avec les associations niçoises, a présenté « Nice fête sa rentrée » sur près d'un kilomètre d'installations du Quai des États-Unis au kiosque à musique et sur la Promenade du Paillon. On y a découvert l'ensemble des activités de loisirs, sportives, et culturelles

proposées par les services de la Ville de Nice, les associations et les clubs. L'AGAM était présente et a partagé son stand cette année avec nos amis de la Fédération du comté de Nice. Nous avons également été à l'honneur avec la présentation sur la généalogie qu'a faite notre trésorier Thierry Adam le samedi à 14 heures au kiosque à musique. Une telle manifestation est pour nous l'occasion de s'adresser à un public beaucoup plus large que lors de nos journées classiques de généalogie.



Il a fait chaud, mais nous sommes à Nice et le soleil était bien sûr aussi du rendez-vous.

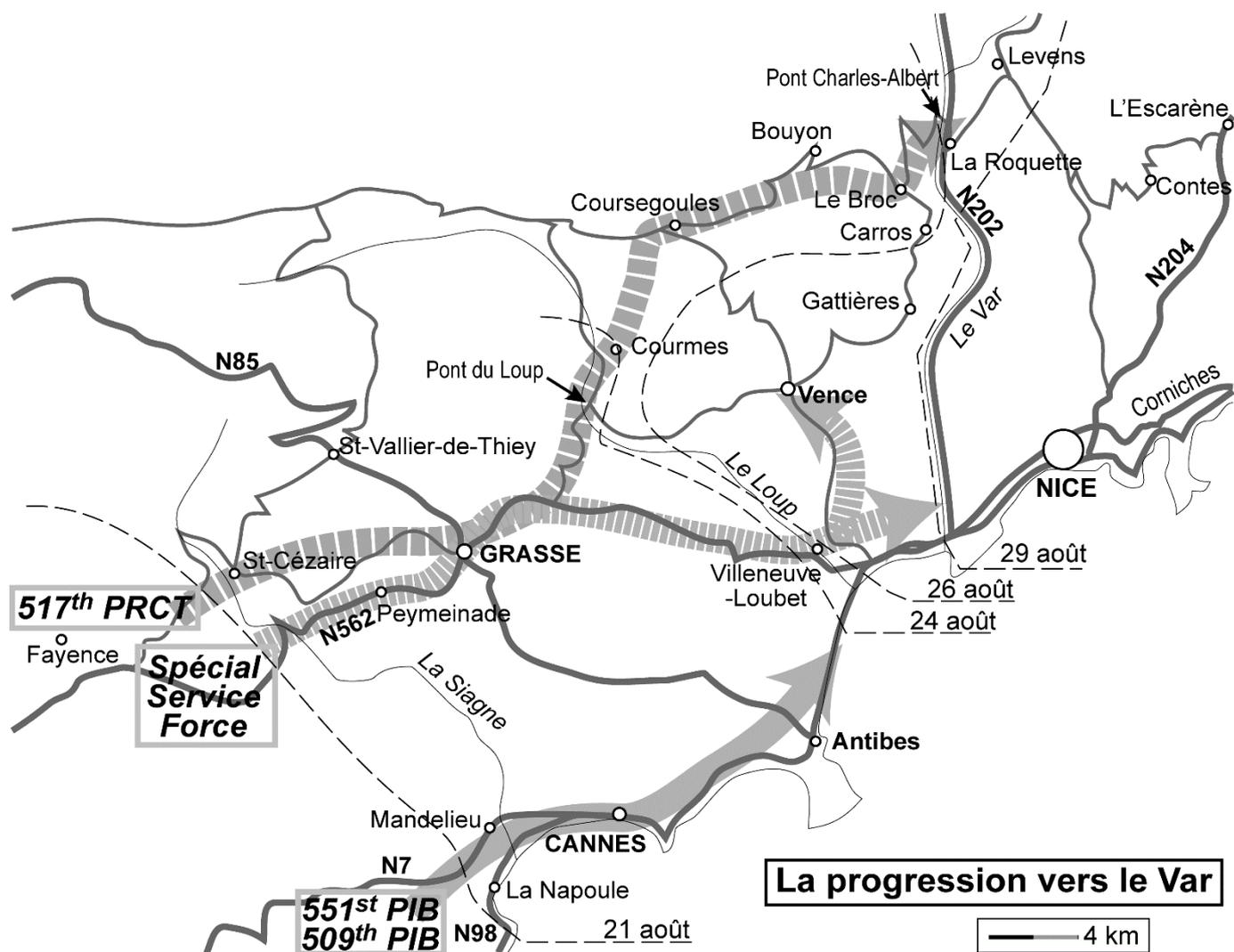
P. Cavallo

Nice s'est-elle vraiment libérée seule le 28 août 1944 ?

Il y a 75 ans, le 28 août 1944, l'envahisseur allemand quittait définitivement Nice. En ces temps de commémoration, il est nécessaire de revenir sur cet épisode important de l'histoire de la ville et de sa région en y intégrant les nouveaux apports de la recherche historique.

Le titre de Nice-Matin du dimanche 11 août 2019, « Le jour où les Niçois se sont libérés... seuls », fait référence à une version de l'histoire de la libération de la ville souvent reprise et qui est à la fois vraie et fausse, exacte, mais incomplète... Vraie si on restreint le champ des opérations à la seule ville de Nice, fausse si on l'élargit à la région niçoise proche.

La 148^e division allemande avait en charge le département et, le 15 août, dès l'annonce du débarquement, la plupart de ses unités avaient été mobilisées dans l'ouest du département contre les forces alliées. Le 18, la division était mise à disposition du groupe d'armée en Italie.



La crainte du commandement allemand était que les forces alliées se dirigent vers les Alpes et prennent à revers l'armée qui combattait en Italie. La 148^e division reçut l'ordre de se retirer sur une ligne à établir sur les cols des Alpes méridionales, là où le relief offre des positions de défense plus favorables. Pour cela, elle devait reculer le plus lentement possible pour pouvoir évacuer hommes et matériel, mais sans mettre en danger d'anéantissement les unités qu'elle engageait.

Le 19 août, la *First Airborne Task Force*, la division aéroportée, avait été chargée de la ligne La Napoule – Fayence, un front stable, car les plans du débarquement ne prévoyaient pas d'avancée vers l'est, vers Nice. Le lendemain 20, le commandement

américain prit connaissance de l'ordre de retraite de la 148^e division. La division parachutiste reçut l'ordre d'attaquer dès le lendemain 21 pour garder le contact avec l'ennemi. Si l'*Airborne Task Force* put garder ce contact, son manque de moyens de transport ne lui permit cependant pas de bousculer son adversaire. Il est également à noter l'aide précieuse que la Résistance apporta à l'armée américaine lors de cette campagne par sa bonne connaissance des lieux et des positions allemandes.

L'analyse de la progression de l'*Airborne Task Force* montre que les Américains ne se contentèrent pas d'accompagner le retrait allemand, mais prirent des initiatives et adoptèrent systématiquement la manœuvre de débordement, car ils savaient

que les Allemands se retireraient alors sans combat.

Seulement deux bataillons (*509th et 551st Parachute Infantry battalions*) participèrent à l'attaque vers Cannes alors que les deux plus fortes unités de la division (*First Special Service Force et 517th Parachute Regimental Combat Team*), l'équivalent de six bataillons d'infanterie, étaient engagées vers Grasse. La ville de Grasse ne fut pas attaquée directement, mais prise en tenailles dans la soirée du 23 au 24. Dans la nuit et le jour suivant, les Allemands évacuèrent la ville, mais aussi toute leur ligne de défense de la Siagne par peur d'être contournés et quittèrent Cannes et Antibes pour s'établir à l'est du Loup. Dans la journée du 24, la *First Airborne Task Force* pouvait rapidement avancer quasiment sans combattre au-delà de la ligne Cannes – Grasse, son objectif premier. Dans la soirée, des avant-gardes atteignaient la Brague, d'autres étaient aux portes de Villeneuve-Loubet et d'autres encore grimpaient par le chemin de la Cascade dans les gorges du Loup jusqu'à Courmes.

Ce dernier mouvement, essentiel pour analyser la suite des événements, a longtemps été occulté. C'est tout le *517th Parachute Regimental Combat Team*¹, d'un effectif de l'ordre de 2500 hommes, le tiers de l'effectif combattant de *l'Airborne Task Force*, qui fut envoyé par les chemins muletiers de Courmes, Coursegoules, Bézaudun et Bouyon vers Le Broc et le Var.

Dans l'état actuel de la documentation disponible, nous ne connaissons pas les raisons qui ont conduit le commandement américain à prendre cette initiative. La logique voudrait que l'objectif ait été le pont Charles-Albert, un pont sur le Var non détruit par l'aviation alliée, une position

stratégique importante. Le commandement américain savait, depuis le 20, que le front allait se déplacer vers l'est, vers les Alpes et disposer d'un pont intact sur le Var était un atout très important pour la suite des opérations. Les résistants s'étaient emparés de ce pont et de sa région proche depuis le 16 août, mais les Allemands se devaient, pour sécuriser leur retraite vers les Alpes, reprendre le contrôle de la région de Levens – La Roquette. Une attaque de Levens le 23 et une tentative vers le pont le 22 ou le 23 furent repoussées par les résistants.

Le 24, alors que le pont était encore aux mains de la Résistance, *l'Airborne Task Force* s'en était rapprochée grandement. Il dut alors paraître opportun au commandement américain d'aller le sécuriser rapidement en débordant la ligne de défense allemande du Loup par Coursegoules, par la montagne, une région libre d'Allemands car déjà investie par la Résistance depuis le 16.

Côté Allemand, le retrait de la ligne de la Siagne avait rendu disponibles plusieurs bataillons. Le 25, alors que les parachutistes progressaient à pied dans la région montagneuse de Coursegoules – Bouyon, le 3^e bataillon du 8^e régiment de grenadiers allemand entra dans Levens (12^e compagnie) et prenait La Roquette et le pont Charles-Albert (9^e et 10^e compagnies), refoulant les résistants.

Ce même 25, *l'Airborne Task Force* reçut l'ordre d'avancer jusqu'au Var. Pour percer la ligne du Loup, la nuit suivante, la *First Special Service Force* s'emparait d'une partie de Villeneuve-Loubet sans grande difficulté. Le lendemain, de violentes contre-attaques allemandes stoppèrent son avancée. La progression reprit lentement le 27, alors que les Allemands évacuaient la rive droite du Var et la *First Special Service*

¹ Le *517th Parachute Regimental Combat Team* était composé du *517th Parachute Infantry Regiment*, du *460th*

Parachute Field Artillery Battalion et de la *596th Parachute Engineer Company*.

Force ne borda le fleuve que dans la journée du 28.

Dans le même temps, le 517th Combat Team progressait rapidement dans la montagne et le 26², tôt le matin, une patrouille américaine se présenta devant le pont Charles-Albert. Les parachutistes avaient remarqué que les Allemands en retraite attendaient le dernier moment pour faire sauter les ponts et ils attribuaient ce choix au désir d'atteindre le moral de l'adversaire. Le colonel Rupert D. Graves, le commandant du régiment, expliqua plus tard que deux parachutistes se vêtirent en civils et s'avancèrent sur le pont pour neutraliser les gardes puis couper les fils qui menaient aux mines³.

Le lit du Var était abondamment garni de mines et autres pièges sur une distance d'un kilomètre de chaque côté du pont ce qui interdisait de s'y aventurer. Le passage sur le pont était également impossible, car trop exposé aux tirs des défenseurs des deux côtés. Les Américains ne purent s'emparer du pont ni les Allemands activer leurs mines. Les parachutistes devaient employer une autre tactique : la compagnie E du 2^e bataillon reçut la mission de traverser à gué le Var la nuit du 27 au 28, en aval du pont, au-delà de la zone piégée, puis de s'établir sur une crête à quelque 600 mètres au sud-est de La Roquette pour prendre, dans la journée suivante, ce village à revers.

Depuis plusieurs jours, Nice était en effervescence, des grèves avaient été déclenchées, la pression mise sur l'occupant. Le comité insurrectionnel décida le 27 de lancer l'ordre d'insurrection de la ville pour le lendemain 28.

Ainsi, trois événements se produisirent simultanément dans la journée du 28 : le contrôle de plusieurs positions importantes de la ville par les insurgés niçois, la prise du pont Charles-Albert et de La Roquette par le 2^e bataillon du 517th Combat Team⁴ et le retrait des Allemands vers les Corniches et l'Escarène. Tard ce soir-là, le retrait était terminé, Nice était libéré. Les Américains entrèrent à Levens le lendemain 29 dans l'après-midi et les 30 et 31, le 1^{er} bataillon du 517th investissait la Vesubie jusqu'à Lantosque pour sécuriser le flanc nord de la division pendant que la First Special Service Force et les 509th et 551st battalions entraient dans Nice puis se dirigeaient vers la ligne des Alpes pour reprendre le contact avec l'arrière-garde allemande.

La question, objet de cet article, revient à déterminer quand a été prise, par les Allemands, la décision d'évacuer la ville⁵. Une tradition, à Nice, veut que ce soit dans la journée du 28, en début d'après-midi, sous la seule pression de l'insurrection. Mais est-il crédible que toute une division allemande de plusieurs milliers d'hommes⁶, disposant d'un armement important, ait pu décider de quitter la ville sous la seule menace d'une insurrection urbaine de

² Le 26 ou le 27, un doute subsiste.

³ GRAVES R., « Combat Team » dans la revue *Blue Book* numéro de janvier 1948, p. 58.

⁴ IRWIN W., *The Operations of Company E, 517th Parachute Infantry Combat Team, in a River Crossing and Attack at La Roquette, France, 27-28 Aug. 1944*, Staff Department, The Infantry School, Fort Benning, Georgia, 1946-1950.

⁵ Le 27, l'évacuation de la *Feldkommandantur 994* (et donc toutes les forces allemandes) le 28 ou le 29 a été évoquée par le général FRETTER PICO, le commandant de la 148^e division (compte rendu de la visite à Nice du

général le dimanche 27 à 11h30 publié dans Musée de la Résistance azuréenne, DTR N° 26 : *La libération de Nice vue par les autorités allemandes*, page 11).

⁶ Le 28 août, l'effectif du 8^e régiment était d'environ 1000 hommes (1900 à l'origine) et celui du 239^e de 1200 (2000 à l'origine). À ces effectifs s'ajoutaient le *Divisions-füsiliier-Bataillon 148*, le *Hako Nizza* (« commando du port »), le 8^e régiment d'artillerie, une compagnie antichar et de nombreuses autres unités annexes. Cité par Jean-Loup GASSEND dans *Le débarquement de Provence, la libération de la Côte d'Azur, août-septembre 1944, opération Dragoon*, Heimdel 2014, pages 27 et 470.

quelques centaines d'hommes certes décidés, mais souvent sous-équipés, disposant de peu de munitions et après seulement quelques heures d'affrontements ?

L'Oberstleutnant Niedlich, commandant du 8^e régiment, a déclaré, lors de son interrogatoire par les Américains, qu'il avait été arrêté par la Résistance le 28 vers 9h du matin alors qu'il portait sur lui l'ordre d'évacuation de la ville⁷. Autre indice, le pont du Rivet à Levens, sur la route de Duranus, fut détruit le 28 vers 6h40, en prélude au retrait allemand qui s'effectua dans la journée⁸. Ainsi, il semble que la décision allemande de repli ait été diffusée tôt le matin du 28 et qu'elle a donc été prise avant le déclenchement de l'insurrection.

Une nouvelle question se pose : alors que l'évacuation de Nice avait déjà été entamée depuis plusieurs jours, quelles sont les raisons qui ont poussé le commandement allemand à accélérer et terminer ce retrait le lundi 28 août ?

Plusieurs causes ont pu jouer, dont les nombreux troubles dans la ville. Cependant, compte tenu de ce qui a été présenté plus haut, l'élément déclenchant me semble avoir été la situation au pont Charles-Albert : l'arrivée soudaine par la montagne des Américains à ce pont a surpris ses défenseurs qui n'ont pas pu le faire sauter et il est très probable que le commandement allemand pensa qu'il ne serait pas détruit et qu'à brève échéance les Américains allaient franchir le Var, prendre Levens et menacer les routes à l'est de Nice. Il lui devenait urgent d'évacuer la région niçoise s'il voulait garder la maîtrise des opérations.

⁷ Cet ordre a été publié par Pierre-Emmanuel KLINGBEIL, *Le front oublié des Alpes-Maritimes*, Serre Éditeur 2005, pages 424 à 426.

⁸ Procès-verbal d'interrogatoire cité par Gassend, *op. cit.*, pages 469-474.

⁹ Journal d'une estivante à la pension Les Roses à Levens, août 1944.

On peut raisonnablement avancer que le sort de Nice, au sens militaire, s'est principalement joué à La Roquette et au pont Charles-Albert, à quelques kilomètres de Nice, entre Américains et Allemands et non dans la ville.

L'insurrection eut cependant un rôle très utile¹⁰, car elle surprit et désorganisa la retraite allemande et, très certainement, l'accéléra. Les nombreuses destructions prévues ne purent être exécutées, seul le port fut gravement endommagé.

Le choix de la date d'insurrection fut particulièrement heureux, car les Allemands n'avaient alors plus qu'une préoccupation, retirer toutes leurs troupes vers l'est de la ville et donc protéger au mieux leur départ, d'où leurs menaces à l'encontre des insurgés et la déclaration d'état de siège prise à 13h50¹¹.

Les combats entre insurgés et Allemands furent parfois violents, 34 Niçois furent tués lors des nombreux affrontements qui éclatèrent en ville¹².

Je citerai, en conclusion, Jean-Loup Gassend qui écrivait « Il faut cependant sans réserve saluer le courage des Français qui ont provoqué l'insurrection et confirmer l'utilité de leur action. L'insurrection a causé la mort d'une quarantaine de soldats allemands et la capture de nombreux autres : sans doute au moins une centaine, y compris un commandant de régiment. L'insurrection a atteint le moral des Allemands et les a obligés à abandonner la ville sans avoir pu infliger tous les dégâts qui étaient prévus à ses infrastructures. [...] Et, peut-être plus important, l'insurrection a démontré que l'esprit de résistance et de

¹⁰ Je n'aborde pas ici l'aspect civil, les prises de pouvoir des destinées de la ville qui sont également des sujets importants de ce 28 août 1944.

¹¹ DTR N° 26, *op. cit.*, pages 12 à 14.

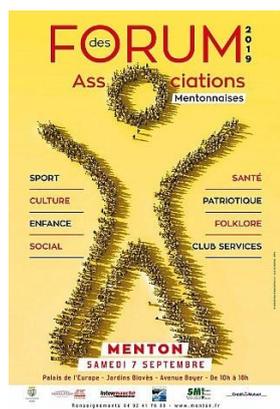
¹² GOURY M., *Les martyrs niçois du 28 août 1944, notre liberté*, Éditions Mémoires Millénaires, 2019.

lutte de la population française était intact et que les Français étaient prêts à jouer un rôle actif dans la libération de leur pays, fût-ce au péril de leurs vies »¹³.

Alain Otho, septembre 2019

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS À MENTON

Organisé par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Menton, l'événement fort et incontournable de la rentrée s'est tenu le samedi 7 septembre 2019 au Palais de l'Europe et dans les jardins Biovès.



Fort de ses précédents succès, ce huitième événement s'est enrichi cette année d'une quinzaine de participants supplémentaires, offrant ainsi la présence de 150 intervenants ! L'AGAM était

représentée par Michèle Parente, Annie Frediani et Gabriel Maurel venu aider pour l'installation.



Nous avons reçu énormément de personnes très intéressées, tous nos triptyques ont été distribués (environ une cinquantaine). Beaucoup ont promis d'aller à la réunion d'octobre, à suivre.

L'adjoint au maire de Roquebrune ainsi que monsieur Jean-Claude GUIBAL, maire de Menton, sont passés saluer tous les participants.

La journée a été très agréable, à retenir pour l'année prochaine.

L'AGAM à Moulinet le 13 Juillet 2019

Après l'annulation, pour des causes indépendantes de notre volonté de la journée de 2018 et suivant une tradition bien établie, la « biennale généalogique » de Moulinet s'est tenue le samedi 13 juillet dans la salle du Conseil de la mairie.



Organisée par les locaux de l'AGAM, Jeannine TRUCHI, Françoise BELMON et Gabriel MAUREL, avec la participation des incontournables (et compétentes) Annie FREDIANI et Michèle PARENTE et de celle de notre président Patrick CAVALLO. Une bonne campagne d'affichage, organisée par la mairie, nous a permis, lors de cette journée, de revoir les habitués, mais aussi des nouveaux.

¹³ GASSEND J.-L., *op. cit.*, page 505.



En fin de matinée, le maire Monsieur Guy BONVALLET est venu nous remercier et nous féliciter pour nos actions.

Nous tenons à remercier aussi la mairie pour le repas de spécialités locales offert aux intervenants au restaurant "Le Trou du Renard".

Gabriel Maurel

Paul de Lapeyre de Bellair



Nous avons appris en mai dernier, avec beaucoup de tristesse, la disparition de notre ami Paul de Lapeyre de Bellair. Il est allé rejoindre son épouse décédée seulement quelques mois avant lui.

Il nous a quittés après 28 années de présence assidue à l'Agam, il était presque le plus ancien de nos adhérents.

Il est allé rejoindre ses ancêtres dont bon nombre d'entre eux ont marqué l'Histoire de France. Il aimait parler du duel de son grand-père, de son ancêtre l'argentier de la reine Margot et avait bien d'autres histoires à nous raconter. Spécialiste en héraldique, il nous faisait plaisir en dessinant les blasons des familles de certains d'entre nous. Il nous donnait toujours des conseils très judicieux,

il aimait se retrouver parmi nous, il était rare de ne pas le voir assister aux réunions.

Paul de Lapeyre de Bellair a toujours peaufiné sa généalogie qu'il a déposée sur GeneaNet et qui comporte plus de 28 000 individus.



Il descend du roi de France Louis IX, plus connu sous le nom de saint Louis, par Marguerite de Bourbon épouse d'Arnaud-Amanieu d'Albret. Soit, dans l'ordre de descendance : Louis IX roi de France, Robert de France dernier fils de saint Louis, Louis I^{er} duc de Bourbon, Pierre I^{er} duc de Bourbon, Marguerite de Bourbon, etc. Son père était de la classe 1890 et son grand-père, né en 1820, de la classe 1840. De nombreuses archives de ce dernier, notamment ses mémoires dans lesquelles il relate ses quatre duels sous les murs de Rome, étaient en possession de Paul.

Il nous a montré en réunion la transcription de lettres que son ancêtre, homme de loi et conseiller du roi, écrivait à la reine Margot dont il était l'homme de confiance. La reine demandait à faire augmenter sa pension de femme divorcée.

Paul nous a fait ainsi découvrir l'orthographe de l'époque, de la reine Marguerite de Valois, à l'aide d'extraits de lettres qu'elle a adressées à son homme d'affaires et de confiance Jean de Champagnac, l'un des ancêtres de Paul.

Jean de Champagnac, né en 1560 en Périgord, fait des études à Périgueux, il devient avocat au Parlement de Bordeaux,

maître des Requestes en la maison de Navarre et de la Reine Margot, conseiller et attaché judiciaire à son cabinet, conseiller du roi Henri IV et de sa sœur Catherine de Navarre, duchesse d'Albret. Il est Premier Président du Présidial de Périgueux. En 1595, il publie un traité encyclopédique *La Physique française explicant universellement la cognoissance de toutes choses naturelles* puis un autre traité *L'Immortalité de l'âme et le Sommaire des quatre parties de la Philosophie : logique, éthique, physique et métaphysique*. Il est anobli par le roi de France Henri IV, au titre d'escuyer par lettre du 7 janvier 1596. Il est l'ancêtre à la 9^e génération, branche de l'arrière grand-mère paternelle de Paul de Lapeyre de Bellair.

Marguerite de Valois, la Reine Margot, est née à Saint-Germain-en-Laye en 1554, elle est la fille d'Henri II roi de France catholique et de Catherine de Médicis. Elle est également la sœur de trois rois de France : François II, Charles IX et Henri III. Elle épouse, 5 jours avant la Saint- Barthélémy, le roi protestant Henri de Navarre futur Henri IV. Belle et intelligente, mais aux mœurs légères, elle est chassée de la cour. Elle mène alors une vie errante de château en château. Elle dote et fonde des couvents, verse des aumônes, elle paie des gens de savoir pour l'entretenir en philosophie et des musiciens pour la divertir. Elle a donc un fréquent besoin d'argent et essaie par tous les moyens de s'en procurer. Elle insiste, dans ses lettres, auprès de son bon ami et mandataire Jean de Champagnac, pour qu'il hâte la solution des affaires qu'elle lui signale. Ainsi cette lettre écrite de la propre main de la Reine Margot en 1607 :

*A Monsieur de Champagnac,
Monsieur de Champagnac, vous mescrivies
quayant receu ma lettre, vous ne feres faulte a
venir treuver et laisser a monsieur Robin a levier
les xpeditions. Si vous aves bien leu ma lettre,
vous aures veu que je vous y mandois que ayant
heu toutes les expeditons necessaires pour
faire verifier ce dont a la court de parlemant et a
la chambre des comptes et que me les
aportissees et continuant en ceste mesme*

*intention. Je vous pris ne partir point de la que
nayes lordonnance de monsieur de Sully et
lacquit patent et me les aportes, car monsieur de
Rieux et asses empeche a laultre don sans lui
donner cette peyne. Uses en dont ainsi et vous
assures du desir que jay de recogoistre la peyne
que je vous donne et de me faire tousjour
parestre.*

Vostre plus affectionnes amis Marguerite

À partir de cette lettre et de deux autres présentées à l'écran, Paul nous a expliqué comment il est possible de se rendre compte que l'orthographe de cette époque n'est qu'approximative. La lecture à haute voix aide la compréhension. Il faut être conscient de la syntaxe et de l'orthographe du XVII^e siècle. L'orthographe n'est pas fixe à l'époque et peut varier selon les caprices de l'auteur, même à l'intérieur d'un texte. C'est seulement à partir du XVIII^e siècle que commencera à se fixer l'orthographe telle qu'on la connaît de nos jours.

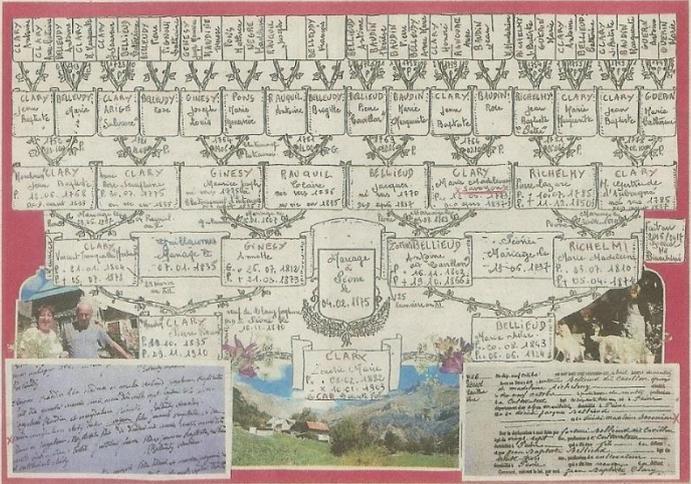
Encore merci Paul, nous pensons bien à toi.



Parlez-nous de vos ancêtres

Les Clary « Savoyon » de Péone

Gilberte Bianchini, Nice



Dans l'arbre généalogique des Clary «Savoyon» de Péone, Jean-Baptiste Bernadotte et Désirée Clary, roi et reine de Suède.

Je vous adresse un article paru dernièrement dans notre journal de l'A.G.A.M. (Association Généalogique des Alpes-Maritimes).

À Péone, petit village du haut-pays des Alpes-Maritimes, vivent de nos jours des descendants des Clary « Savoyon » de la famille de Désirée Clary, reine de Suède et de Norvège de 1818 à 1844. Désirée Clary est née à Marseille le 8 novembre 1777 et baptisée à

l'église Saint-Ferréol. Elle est la fille cadette d'une famille de neuf enfants, du riche fabricant et marchand de soie, François Clary, échevin de Marseille, et de sa seconde épouse Françoise Somis. François Clary, le père de Désirée, descend d'une famille originaire de Péone, installée à Marseille vers 1680, qui s'enrichit dans le commerce.

Désirée Clary épouse le général Jean-Baptiste Bernadotte le

17 août 1798.

Jean-Baptiste Bernadotte, devenu maréchal d'Empire, adopté par le roi de Suède, est élu prince héritier de Suède le 21 août 1810. Il devient roi sous le nom de Charles XIV Jean en 1818, à la mort de Charles XIII. Désirée Clary s'installe à Stockholm avec son fils en janvier 1811, elle est couronnée reine en 1818.

La maison Bernadotte est la famille royale qui occupe actuelle-

ment le trône de Suède depuis 1818 et qui régna également sur la Norvège de 1818 à 1905.

La branche suédoise de la famille a été fondée par Jean-Baptiste Bernadotte lorsqu'il succéda au roi Charles XIII.

Parmi les nombreux arbres généalogiques péoniens que j'ai réalisés sous l'égide de l'A.G.A.M., c'est la première fois que je vois une Clary « Savoyon » apparaître dans un arbre de personnes vivant ac-

tuellement.

« Savoyon » apparaît comme surnom dans l'acte de naissance de Marie Madeleine Clary le 12 mai 1773. Le surnom apparaît aussi, Madeleine « Savouion », dans l'acte de décès de son fils, Antoine Bel-lieu, le 19 octobre 1866.

Marie Madeleine Clary « Savoyon » était l'arrière-grand-mère de Zé-nobie Clary, née en 1882 et qui épousa Calixte Fortuné Car en 1903. Puis vint la descendance...

For Anne-Marie Nico Martin du 22/10/89

Généalogie : le village se penche sur son passé

HOTEL Le Saint Jean PENS

LES recherches généalogiques passionnent de plus en plus. A telle enseigne que des associations se sont créées afin d'aider les travaux créés par des conseils et des échanges d'informations et de découvertes.

L'Association généalogique et héraldique des Alpes-Maritimes et Monaco a vu le jour en 1982. Elle a pour but essentiel l'étude des rapports entre la généalogie et l'histoire, la réunion de personnes s'intéressant à la généalogie des familles, l'entreprise de travaux en commun, l'édition et la diffusion d'études d'intérêt généalogique ou héraldique.

A l'initiative de l'un de ses membres, M. Geiss, une quarantaine de sociétaires se sont retrouvés à Aspremont, avec le président M. Viout, le vice-président M. Terrail, et le doyen M. Daniel. Ils ont été accueillis par M. Honoré Trastour, maire d'Aspremont et l'adjoint Mme Josette Cassel, dans la salle du restaurant « Le Saint-Jean », ornée pour la circonstance du grapeau d'Aspremont, dont M. le Maire fit la description, en souhaitant la bienvenue aux participants qui habitent cette belle passion de la recherche généalogique.

A son tour, le président Viout remercia le maire d'Aspremont pour son accueil si chaleureux. A l'issue d'un déjeuner fort animé au cours duquel les conversations roulaient sur des thèmes captivants, l'Aspremontois M. Pierre Garino prit la parole pour un exemple sur l'histoire d'Aspremont.

Exposé et précis et que l'orateur sut rendre vivant par l'évocation constante des hommes qui ont vécu les divers événements. Les participants se sont séparés, non sans avoir, une fois encore, contemplant les ruines, vestiges du premier Aspremont, qui se dressent sur la crête du mont Cima. (Photo Luc Goursole).

Séquence souvenir :

Il y a trente ans déjà, en octobre 1989, l'AGAM qui s'appelait à l'époque l'association généalogique et héraldique des Alpes-Maritimes et de Monaco avait organisé une journée de généalogie à Aspremont.